



Centre dramatique
national
de Saint-Denis
DIRECTION
JULIE DELIQUET

REVUE DE PRESSE

OLIVIER MASSON DOIT-IL
MOURIR ?

CIE L'HARMONIE COMMUNALE

FRANÇOIS HIEN

**ArKuchi**
22 h - 

...

(sur les planches)

On a vu la nouvelle création de François Hien, "Olivier Masson doit-il mourir ?".

François Hien s'attaque à un sujet sensible et à une question grave de société, il fallait oser ! Il propose un théâtre très documenté (d'aucuns diront documentaire) et vivant, qu'il a aussi tiré vers la fiction.

Vu par Trina Mounier et ArKuchi

Deux heures dans un prétoire qui filent comme le vent...

Deux heures de plaidoiries, de témoignages, de délibérations, d'enquêtes autour d'Olivier Masson (alias Vincent Lambert, vous l'avez compris). Pour décortiquer avec le maximum d'honnêteté, le moins possible de parti pris, la question de ce que vaut une vie quand l'esprit semble avoir déserté le corps et celle des déchirements que cela induit entre les vivants.

Un spectacle qui se suit comme un polar, notamment grâce à une mise en scène extrêmement fluide et rythmée, à des acteurs virtuoses qui changent régulièrement de rôle et donc de posture. Quant à la fin, elle flirte avec le fantastique (peut-être trop), ouvrant des champs inexplorés. Passionnant !

Olivier Masson doit-il mourir ?

Célestins, Théâtre de Lyon

Jusqu'au 25 janvier à 20h30

Photo by Simon Gosselin

La Mouche Théâtre de La Renaissance Comédie Poitou-Charentes



L'ENVOLEE CULTURELLE

Janvier 2020 par Alice Boucherie

Argument

Olivier Masson doit-il mourir ? Avant d'entrer en salle, la question est fermée. « Oui » pensent les un.e.s, « non » pensent les autres. Les deux camps s'opposent radicalement mais en silence, sans même s'en douter, pendant l'entrée en salle. Les acteur.rice.s sont là, au bord du plateau, comme si l'ordre habituel spectacle puis bord de scène allait être inversé, comme si les questions allaient venir avant le silence contemplatif, agacé, ennuyé ou endormi de la salle – tout dépend du spectacle et de celui ou celle qui regarde. Or spectacle et questions se confondent, le titre l'annonçait déjà, la suite le corrobore. Le spectacle est une question qui en déploie une série d'autres. Le procès de la question est ouvert.

Dans les *flashbacks* qui suivent la première scène, on apprend qu'Olivier Masson est un homme qui a eu un grave accident de moto. Il est considéré, dans le jargon médical, comme un « *non-communicant* » en état « *pauci relationnel* ». Alité, mutique, il ne réagit que partiellement à certains stimuli lumineux ou sonores. Alors il est en vie, certes, mais ses lésions sont irrémédiables et au bout de six ans d'hospitalisation, l'équipe médicale et Laurence, sa femme, sont désormais certaines qu'aucune amélioration n'aura lieu. L'arrêt de « *l'acharnement thérapeutique* » est donc finalement acté, conformément à ce qu'autorise la loi Léonetti. Mais c'était sans compter sur un autre acharnement, celui de la mère d'Olivier, qui ne veut pas laisser partir son fils qu'elle pense encore conscient, encore « *là* ».

Nous reconnaissons là des éléments de l'affaire Vincent Lambert, ceux qui ont été relayés dans la presse. A partir de ce matériau commun à lui-même comme aux spectateur.rice.s, François Hien élabore une fiction qui peu à peu se détache de ce socle référentiel. Olivier est déjà mort quand la pièce commence, le procès qui s'ouvre est celui d'Avram Leca, un aide-soignant accusé de l'avoir tué en lui faisant une injection létale.

Dans un glissement virtuose, les cinq acteur.rice.s font parler les trente-et-un personnages de cette pièce et adoptent tantôt le discours de l'accusation, tantôt celui de la défense, tantôt celui des différentes personnes appelées, tantôt celui de l'institution judiciaire. En opérant ces mouvements perpétuels et en prenant en charge un discours et son contraire, dans une fluidité qui étonne le.a spectateur.rice et le.a réjouit devant tant de facilité à reconnaître les changements de personnages pourtant si récurrents, l'aspect proprement anti-manichéen de la pièce trouve un écho spatial et corporel. Il s'en trouve renforcé. Laurence, la femme d'Olivier, a raison de libérer son mari d'une vie dont il ne voulait pas, et Bénédicte, sa mère, a aussi raison à sa manière, comme nous le comprenons à la fin du spectacle.

Retour

Au fur et à mesure que les *flashbacks* reviennent, le mobilier roule, le plateau se vide. Le rideau en fond de scène est tiré, alors le procès en cours et les procès passés cèdent la place à des scènes plus intimes, celles qui se déroulent dans le secret de la chambre d'hôpital. Et nous découvrons alors vraiment Avram, qui tire les rideaux de son mutisme, de son propre état pauci relationnel avec la justice. Dans la chambre d'Olivier, ce n'est pas un homme qui ne cesse de dire « Non » ou « Je ne sais pas », mais un chaman aux mains couvertes de gel hydroalcoolique. Un flot de paroles ininterrompues sort de sa bouche, comme s'il était possédé et qu'Olivier cherchait à parler à travers lui. Laurence peut alors s'en aller et lui dire une dernière fois combien elle l'aime. Bénédicte peut se rendre compte qu'elle s'accroche à une fiction de son fils, à un « ange » qu'elle n'a jamais vraiment considéré comme tel et qu'elle n'avait pas su protéger lorsqu'il en avait vraiment besoin, ce dont elle se sent coupable.

Retour au premier procès. Avram est condamné mais nous sentons que ce n'est pas pour la bonne raison. Son avocate nous avait prévenu.e.s dès le début, il ne dévoilera pas les motifs de son acte. Du moins pas à celles et ceux qui attendent cette révélation. Alors nous en faisons de même...

Balloté.e.s entre réflexion et émotion, nous frissonnons, pleurons presque, tout en reconsidérant les positions tranchées que nous avions avant d'entrer en salle, et en nous posant toujours plus de questions. Si nous ne changeons pas nécessairement d'avis, nous sommes au moins plus nuancé.e.s, et nous avons appris d'Avram et de son incommensurable empathie. Olivier Masson doit-il mourir ? Nous ne le saurons jamais, tant mieux.

LES 3 COUPS

Janvier 2020 par Michel Dieuaide

Épreuves d'amour

Par Michel Dieuaide
Les Trois Coups

Fiction librement inspirée de l'affaire Vincent Lambert, « Olivier Masson doit-il mourir ? » offre une occasion passionnante de s'interroger sur l'éthique et le vivant.

La pièce suit le déroulement du procès d'un aide-soignant qui a choisi de pratiquer une injection létale à un patient, dont l'équipe médicale ne parvient plus à déterminer s'il est conscient ou non. Enrichis par de nombreux retours en arrière, les plaidoiries et les témoignages sont percutés par la guerre que se livrent les proches et les soutiens du défunt, relayée par les médias.

Au-delà de la procédure judiciaire, s'affrontent avec pudeur et détermination convictions scientifiques et morales, souvent dans le registre de l'intimité. Le conflit déchirant entre l'épouse et la mère d'Olivier Masson, les silences et les mots rares de l'accusé, les contradictions des experts scientifiques et les roueries des avocats confèrent à ce spectacle une intensité remarquable. Elle permet au public de renouveler son regard et son écoute à propos d'une affaire dont l'excès de médiatisation aurait pu lasser. Parmi les situations violentes que documentent et évoquent les metteurs en scène, les preuves d'amour exprimées par la femme et la génitrice de leur époux et fils sont de bouleversantes épreuves.

Collectif

La représentation est un modèle de la force et de la justesse que peut atteindre parfois un travail collectif. Auteur compris, tous les protagonistes se partagent les choix dramaturgiques et l'interprétation. Utilisant quelques éléments de mobilier (table, sièges et barre de tribunal), se suffisant d'une robe de juge ou d'avocat et de simples vêtements du quotidien qu'ils échangent, ils se relaient pour permettre aux spectateurs d'identifier les personnages. Pas d'incarnation. Juste quelques instants savamment dosés d'engagement émouvant lorsque la passion les submerge, avec toujours en contrepoint les paroles murmurées de l'aide-soignant justifiant son geste fatal. Encore une fois, grâce à ces options, l'écoute et l'intelligence du public se trouvent respectées. Que soient remerciés François Hien, Estelle Clément-Bealem, Kathleen Dol, Arthur Fourcade, Lucile Paysant, pour avoir su renouveler la possibilité qu'existe un théâtre indispensable, fait d'interrogations profondes sur des contenus sociétaux majeurs. ¶

LA CROIX

Janvier 2020 par Mélinée Le Priol

« Olivier Masson doit-il mourir ? » Conflit éthique sur les planches

Tantôt tribunal, tantôt chambre d'hôpital, la scène du théâtre des Célestins accueille ces jours-ci un drame familial et sociétal inspiré de « l'affaire Vincent Lambert ».

Plongé, depuis un accident de moto, dans une « *longue nuit* » de plusieurs années, un homme en état pauci-relationnel se retrouve au cœur du conflit qui déchire sa femme, infirmière comme lui, qui demande l'arrêt des traitements, et sa mère, catholique pratiquante, qui s'y oppose. L'hôpital devient bientôt un acteur de leur affrontement, entamant ce protocole d'arrêt des soins avant de les reprendre sur une décision de justice - la première d'une longue série...

L'homme ne s'appelle pas Vincent Lambert, mais Olivier Masson. Fictive, son histoire s'inspire de l'« affaire » qui divisa les Français de 2013 à 2019 (Vincent Lambert est mort en juillet), marquant le débat public sur la fin de vie.

Creuser la complexité

À 37 ans, François Hien signe sa deuxième pièce inspirée de faits réels, après avoir écrit en 2017 sur la crèche Baby-Loup, où une salariée avait été licenciée car elle refusait d'ôter son voile. Deux histoires complexes, sur lesquelles il semble difficile d'émettre un avis péremptoire. Or l'auteur, plutôt que d'en simplifier les enjeux pour les besoins de l'intrigue, creuse au contraire cette complexité. Il explore les arguments des deux camps, notamment au cours de deux longues plaidoiries centrales de très bonne tenue.

Autour de Vincent Lambert, deux conceptions s'affrontent

Cela donne une pièce de près de deux heures, au rythme soutenu. La volubilité des répliques se trouve encore accentuée par la mise en scène imaginée par les cinq comédiens, qui changent de rôle d'audience en audience, enfilant à la hâte une robe d'avocat ou de juge, quand ils ne sont pas convoqués à la barre des témoins.

Prendre soin

L'épouse et la mère, elles, sont jouées par les mêmes (et remarquables) comédiennes tout au long de la pièce, de même qu'un troisième protagoniste : l'énigmatique Avram Leca, aide-soignant sensible et taiseux qui a fini par donner la mort, sans qu'on ne sache pourquoi, à Olivier Masson. Cette évidente prise de liberté par rapport à « l'affaire Lambert », loin de créer la confusion avec le réel, permet de le mettre à distance, tout en favorisant une troublante réflexion sur l'éthique du soin.

À lire aussi
2020, une exaltante
rentrée théâtrale



Le personnel soignant n'est pas en reste, qu'il soit appelé à la barre ou dépeint dans son quotidien hospitalier. Il y a cette infirmière, qui doit se dire que « *les patients sont encore là* » (entendez, qu'il leur reste une lueur de conscience) pour pouvoir leur prodiguer des soins ; et ce médecin chrétien, qui redoute la légalisation de l'euthanasie et dit prier

pour tous ses patients. Une figure de prêtre complète le tableau, offrant à la pièce un apaisement inattendu, après le tumulte offert par des médias peu soucieux du drame familial qui se niche derrière le juteux feuilleton judiciaire.

Ce qui se joue sous nos yeux, c'est l'omniprésence d'un absent, « *impossible à guérir, impossible à tuer* », qui réorganise les relations entre ceux qui l'entourent et les invite - malgré lui ? - à faire l'expérience de leur liberté.

Penser théâtralement la mort de l'autre

Sous la forme d'un procès fictionnel, François Hien pose au plateau la légitimité et la complexité d'un geste d'euthanasie et vient bousculer a priori et certitudes.

Avram Leca a commis l'irréparable. Après avoir accompagné durant six ans Olivier Masson, muré entre la vie et la mort dans un CHU après un accident de moto, l'aide-soignant a fini par accélérer son départ en réalisant sur son patient une injection létale.

C'est à son procès que nous assistons dans *Olivier Masson doit-il mourir ?*, écrit par François Hien, auteur de pièces de théâtre, de films, d'essais et d'un roman, également acteur et metteur en scène de cette œuvre collective portée avec engagement et conviction par l'Harmonie Communale avec Estelle Clément-Bealem, Kathleen Dol, Arthur Fourcade et Lucile Paysant. Les comédiens se partagent les rôles multiples qu'ils endossent à vue, en changeant d'accessoires, sans jamais quitter le plateau : Avram Leca, les proches d'Olivier Masson, sa femme, sa fille, sa mère, mais aussi tous les personnages du monde judiciaire, juges, avocats, greffiers, du monde médical, médecins, psychologues, et encore, journalistes, militants pro ou anti-euthanasie... Une histoire et une pièce dense et complexe qui se déroule sur différents lieux, et temporalités, se reconstituant par flash-backs avec ses secrets et ses éclaircissements, ses enjeux de société. Si elle fait écho à l'affaire médicale, politique et judiciaire Vincent Lambert, qui a inspiré l'écriture de François Hien, elle s'en éloigne totalement en s'ancrant dans un récit fictionnel libre. Même s'il en a tout lu et épluché, il n'a jamais cherché à en rencontrer les protagonistes, par respect et pudeur, optant délibérément pour une pièce décalée qui serait nourrie par son enquête et sa propre immersion dans un service de gériatrie à Saint-Etienne, où il s'est rapproché des soignants qui gèrent la mort au quotidien. Cette expérience et réflexion, peu traitée au théâtre, a aussi amené des éléments très concrets dans la pièce, qui ne pose pas seulement des questions éthiques et philosophiques mais éclaire les difficultés quotidiennes de l'accompagnement des personnes en fin de vie, tant pour les proches que pour les soignants.

Après avoir perdu tout espoir, Laurence, l'épouse d'Olivier Masson qui avait mis sa vie entre parenthèse, et celle de sa fille âgée de six mois au moment de l'accident, essaie de mettre en place la procédure d'arrêt des traitements proposée par le CHU, qu'autorise la Loi Leonetti, mais se heurte à l'opposition des parents, de la mère en particulier, catholique extrêmement croyante. C'est cette bataille familiale, médicale et judiciaire qui va conduire au geste d'Avram, présenté comme un personnage charismatique, une sorte de « chaman », assumant sa prise de risque, qui est disséquée tout au long de la pièce.

Deux plaidoiries contradictoires sont adressées au public, chacun des personnages étant incarné et défendant des convictions, des motivations et des croyances qui s'entrechoquent. L'auteur invite à entendre le point de vue de chacune des parties dans sa vérité et sa complexité, cherchant à inventer un « théâtre de réparation » et de

« réconciliation ».

Ce processus d'enquête, non seulement abondamment documenté, mais qui rend dialectiquement compte des points de vue contradictoires, singularise l'écriture de François Hien qui avait, en 2017, écrit et monté *La Crèche*, à partir de l'affaire Baby-Loup de Chanteloup-les-Vignes et prépare actuellement *La Honte*, sur une situation de harcèlement sexuel. Une démarche - « Je n'affirme pas que tout le monde a raison mais que chacun a ses raisons » - qui est à la fois une richesse, la multiplicité des points de vue, mais peut aussi déstabiliser, lorsqu'on aurait envie de saisir celui de l'auteur. Ici, on a le sentiment qu'il est allé plus loin dans son propos, tant dans l'écriture que surtout au plateau.

LE PETIT BULLETIN
Janvier 2020 par Nadja Pobel

Camps retranchés

Finement mené et écrit, le travail de François Hien interroge. Pourquoi ne pas choisir un point de vue tranché et prendre pour appui un fait divers si symbolique ? Immersion au procès d'un infirmier qui a mis fin à la vie d'un malade dans un état végétatif sur fond de guerre familiale.



Olivier Masson doit-il mourir ? est très largement inspiré par l'Affaire Lambert, du nom de ce jeune homme qui a fini par décéder cet été à la suite de l'arrêt des soins, épilogue d'une bataille juridique et familiale acharnée. Le co-metteur en scène (avec toute la distribution), acteur et auteur de ce texte, **François Hien** s'est servi de ce canevas pour ensuite s'en détacher et interroger les arguments des uns et des autres quant au décès programmé ou au maintien en vie de ce patient en état pauci-relationnel. Est-il conscient ? Souffre-t-il ? Qu'aurait-il souhaité s'il se retrouvait dans cette situation ? À son épouse, infirmière comme lui, il avait déjà confié ne pas vouloir vivre ainsi. Dans une première partie très rapide, chacun expose ses arguments, les cinq acteurs endossant les costumes des avocats, du juge, de la mère, de l'épouse, des médecins, chefs de service... Car il s'agit de faire le procès d'Avram Leca, soignant qui, seul, après l'avoir veillé des années, a décidé de débrancher le malade sans autorisation. Devant la complexité et la multiplicité des personnages, c'est une performance d'écriture que tout apparaisse aussi clairement. Quand ce tourbillon devient trop dense, le théâtre surgit dans ce qui est l'acmé de ce travail : figurer la chambre par un simple rideau à demi ouvert et entendre l'épouse expliquer à son aimé la folie de cette situation et les passions qu'elle suscite.

Etretat

Cela aurait suffi. Les nuances de réflexions qui ont traversé cette femme — et dont elle fait récit ici — au cours de ces mois de souffrance sont la matrice d'un potentiel travail pouvant interroger ce qu'est l'euthanasie plus encore qu'avec la présence de la mère, « *catholique intégrale* » et non « *intégriste* » comme il est dit pour sa défense et qui se trouve des éléments bancals pour expliquer ce soudain rapprochement avec son fils, ou sa « *carcasse* ». Cette égale mise à niveau ne sert pas ce propos pourtant fort intéressant et restitué, avec foi, par les seuls outils du théâtre, sans béquille vidéo. Mais, à ne pas choisir sa vérité (et inventer un épilogue plus qu'étrange), *Olivier Masson doit-il mourir ?* laisse au milieu du gué.

SCÈNE WEB

Janvier 2020 par Stéphane Caron

Olivier Masson doit-il mourir ? : la pièce éclairante de François Hien sur l'euthanasie

18 janvier 2020 / dans À la une, A voir, Les critiques, Lyon, Théâtre / par Stéphane Capron



photo Simon Gosselin

La complexité du débat sur l'euthanasie est le sujet central de la pièce *Olivier Masson doit-il mourir ?* de François Hien, actuellement au Théâtre des Célestins de Lyon. L'auteur est parti de certains éléments de l'affaire Vincent Lambert pour écrire une fiction très documentée sur ce sujet.

François Hien aime mettre les sujets de société au cœur de ses œuvres théâtrales. Sa précédente pièce avait comme point de départ l'affaire de la crèche Baby-Lou. La prochaine traitera du harcèlement sexuel dans le milieu universitaire. François Hien s'est livré à un travail documentaire très poussé pour croiser tous les points de vue. Il n'a pas cherché à rencontrer les protagonistes de l'Affaire Lambert, pour mieux s'en éloigner. Sa pièce est une véritable œuvre de fiction qui tourne autour du procès d'Avram Leca, un aide-soignant qui a procédé à une injection létale sur son patient Olivier Masson.

"Le tuer ou le laisser partir", c'est l'interrogation qui été celle d'Avram Leca au moment d'effectuer son geste. C'est la question qui est centre de son procès de ce "nœud tragique entre un homme, une femme, et une mère qui veut le sauver". Le texte permet à chaque partie d'expliquer ses arguments. **François Hien prend le temps du théâtre pour mettre à plat toutes les données sur cette question de société complexe.** De la guerre des clans au sein de la famille d'Olivier Masson, aux interrogations du monde médical en passant par la dimension religieuse : il n'a rien oublié. Même s'il y a parfois des redondances et quelques petites longueurs qui peuvent être facilement corrigées pour plus d'efficacité, la pièce est éclairante. **Si on entre dans le spectacle avec des certitudes, elles sont vite bousculées.**

Sur le plateau on navigue entre les audiences du Palais de justice et l'hôpital, avec juste quelques éléments de décor. On devine derrière un rideau le corps inerte du malade. Sa présence fantomatique et imaginaire renforce l'émotion et la tension perceptibles pendant toute la représentation.

Les robes d'avocats, de magistrats, les blouses des soignants s'échangent dans un ballet savamment orchestré par les comédiens de la compagnie l'Harmonie Communale qui multiplient les rôles (Estelle Clément-Bealem, Kathleen Dol, Arthur Fourcade, François Hien et Lucile Paysant) et qui défendent avec beaucoup d'engagement un texte bien charpenté, pas facile à jouer. **Un spectacle de deux heures qui au-delà de l'euthanasie parle surtout d'amour et de dévouement.**